synaction
CERCLE D'AFFAIRES

OUVRIR ET ANIMER UN CLUB

Guide de l'animateur

Créer du lien, faire circuler la parole, faire briller les membres :
le métier d'animateur SYNACTION en quelques pages.

Provence · saison 2026-2027

Pourquoi devenir animateur ?

L'entrepreneuriat est souvent une aventure solitaire. SYNACTION est né pour briser cet isolement en créant des cercles d'affaires éthiques, exigeants et profondément humains.

En tant qu'animateur, vous ne rejoignez pas seulement un réseau : **vous le construisez**. Vous créez un espace où les entrepreneurs progressent ensemble, échangent et génèrent des opportunités concrètes.

> *L'animateur est un facilitateur, un chef d'orchestre et un tiers de confiance.*

Un rôle clé

Garant du cadre, de la dynamique et de la qualité des échanges au sein de votre club.

Un rôle reconnu

Rémunéré, et exonéré de cotisation comme de droit d'entrée.

Jamais seul

Vous travaillez avec la référente éthique et la direction du cercle.

La posture attendue

- **Neutre** — ne favorise aucun membre, aucune activité, aucun intérêt particulier.
- **Exigeante** — maintient le cadre, le rythme et les règles communes.
- **Bienveillante** — favorise l'écoute, le respect et la sécurité des échanges.
- **Tournée vers le collectif** — la valeur du club repose sur l'implication de chacun.
- **Tournée vers le business** — la recommandation entre membres reste l'objectif premier.

L'animateur agit en toute indépendance, sans lien de subordination, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Vos responsabilités

Avant la réunion — préparer

- Convoquer les membres et faire un rappel au plus tard trois jours avant.
- Vérifier les inscriptions, les confirmations, les désistements et les invités.
- S'assurer des conditions matérielles : lieu, supports, chronomètre.
- Réserver le nombre de couverts auprès du restaurateur.
- S'assurer de la présence des intervenants du Grand Format ou de L'Accélérateur.

Pendant la réunion — animer

- Ouvrir la séance à l'heure, rappeler le cadre et le déroulé.
- Installer un tempo dynamique et respectueux du timing.
- Lancer et encadrer les pitchs, deux minutes par membre.
- Veiller à l'équilibre des prises de parole et à l'écoute active.
- Recadrer toute dérive : vente agressive, digression, monopole de la parole.
- Conclure en valorisant le collectif et en rappelant les prochaines échéances.

Après la réunion — suivre

- Transmettre les éléments marquants à l'équipe SYNACTION.
- Faire un bref débrief : dynamique du groupe, points de vigilance.
- Contribuer à la valorisation du club sur les réseaux sociaux.
- Signaler toute difficulté au réseau.

> La billetterie est gérée par la direction SYNACTION : l'animateur n'a pas à s'en occuper.

Le rythme du club

13
réunions par an
Une toutes les trois semaines, déjeuner inclus.

4
ateliers par an
Un par trimestre, animé par un intervenant.

7
afterworks
Des rendez-vous conviviaux et des événements spéciaux.

Le déroulé que vous conduisez

Horaire	Séquence
11 h 30	Accueil et café — vous accueillez les membres et les invités.
12 h 00	Tour de table — la parole circule librement.
12 h 15	Les pitchs — deux minutes par membre, vous tenez le chrono.
12 h 45	Le Grand Format **ou** L'Accélérateur — jamais les deux le même jour.
13 h 00	Vie du cercle, puis déjeuner — agenda, nouveaux clubs, puis les échanges.
14 h 00	Fin de la réunion.

> Un seul professionnel par métier dans chaque club : à vous de veiller à l'équilibre des métiers autour de la table.

Ouvrir votre club

Étape	Ce qui se passe
1. Votre territoire	Vous choisissez votre ville avec la direction, en vérifiant qu'aucun club n'y est déjà ouvert.
2. Les fondateurs	Vous réunissez cinq premiers membres. Chacun verse le droit d'entrée de 270 € HT, intégralement remboursé si le club n'ouvre pas.
3. Le lieu	Vous trouvez le restaurant et réservez les couverts. La direction valide le cadre.
4. L'ouverture	Dès cinq membres cotisants, le club est officiellement ouvert et la cotisation s'applique : 125 € HT par mois, déjeuners compris.
5. La croissance	Vous développez le club en veillant à l'exclusivité métier et à la qualité des échanges.

Votre rémunération

Le rôle d'animateur est rémunéré : une part fixe mensuelle dès que le club atteint sa taille de fonctionnement, puis une prime pour chaque nouveau membre au-delà d'un seuil. Vous êtes également exonéré de cotisation et de droit d'entrée.

Les montants en vigueur vous sont présentés lors d'un rendez-vous, avec la convention d'animation.

Nos clubs, et les prochains

Club	Situation
Les Milles — Aix	Ouvert · Restaurant Les Hauts de Pichaury.
Pays d'Aubagne	Ouvert · Restaurant Andino, Gémenos.
Aix centre-ville	En pause — animateur recherché.
Le Puy-Sainte-Réparade	En pause — animateur recherché.

D'autres territoires de Provence sont ouverts à la création d'un club : parlons-en.

Candidater

Écrivez-nous à **contact@synaction.org** en quelques lignes : votre métier, votre territoire, et ce qui vous donne envie d'animer un cercle. Nous vous rappelons pour en parler.

Un club commence toujours par une personne qui décide de le créer.

SYNACTION, SAS société à mission au capital de 900 € · 17 rue Ventura, 13001 Marseille · RCS Avignon 993 852 466 · contact@synaction.org · synaction.org